

## **COMITE SYNDICAL DU LUNDI 11 MARS 2024 A 18 H 00**

L'ordonnance n° 2021-1310 du 07 octobre 2021 a réformé, au 1er juillet 2022, les règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Conformément à cette directive, voici ci-après la liste des délibérations prises lors de ce Comité syndical à l'unanimité des membres présents.

ETAIENT PRESENTS (13/23) : Robert AIGOIN, Jean-François BERENGUEL, Catherine BOUTIN, Valérie FABRE, David FLAYOL, Gilbert FONTUGNE, Chantal HUC, Julian GAILLARD, Rose Marie MARTIN, Michèle MANOA, Michèle PIEJOUJAC, Matthias SEGURA, Johanne TRIOULIER

ETAIENT EXCUSES : Suzanne BADAROUX, Sandrine BARAN, Christine HUGON, Eve BREZET, François ROBIN, Olivier ALLE, Christiane POLGE, José MARTINEZ, Claudie MICHEL, Aline RANC

ASSISTAIENT EGALEMENT : Marc SCHWANDER, Trésorier chef, Emmanuelle PALANQUE pour la direction de la Culture du Département, Éric PARRA et Brigitte VIGUIER pour l'EDML

Secrétaire de séance : Jean François BERENGUEL

A 18 H 00, le Président ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint (**13 membres/23**), et donne lecture de l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR :

- 1) **Approbation du PV du comité syndical du 13/11/2023**
- 2) **Débat d'orientation budgétaire**
- 3) **Suppression d'un poste d'ATEA principal de 1<sup>re</sup> classe à temps non complet et création d'un poste d'ATEA principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (15H/20)**
- 4) **Droits d'inscription : modalités de réduction**
- 5) **Décisions du Président**